

Juillet 2018

Bulletin Municipal



Dossier
PLACE



PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 3 mai 2018, nous avons arrêté en conseil municipal la phase projet de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le lancement de ce projet de révision de notre Plan d'Occupation des Sols pour créer notre PLU remonte maintenant à une délibération d'avril 2015.

Après de nombreux échanges avec la commission communale PLU, le bureau d'études DIVERSCITES et les services de l'État, nous avons établi l'ensemble des documents et le règlement qui vont permettre de fixer les règles d'urbanisme pour les années à venir sur l'ensemble du territoire de notre commune. Le dossier, volumineux, comprend des informations et obligations de l'état portées à notre connaissance, le plan de zonage et le règlement.

Nous avons également choisi de prendre

deux options liées à notre implantation dans le PNR (Parc Naturel Régional): une analyse environnementale et la rédaction de fiches «Patrimoine». Ces dernières permettent d'identifier des éléments remarquables d'urbanisme sur notre commune et d'indiquer les évolutions à envisager lors des futurs aménagements. Ces lieux ont été identifiés par le PNR et le Bureau d'études. Pour notre commune 22 lieux ont été retenus.

La prochaine étape (en cours) est le contrôle réglementaire par tous les services de l'état concernés mais aussi par les représentants professionnels, chambre de commerce, chambre d'agriculture...

Une fois reçus les avis de ces organismes et du Préfet, nous lancerons une enquête publique. Lors de cette dernière

phase, chacun d'entre vous aura la possibilité de venir en mairie rencontrer le commissaire enquêteur afin de lui poser ses questions ou de lui remonter ses remarques. Le commissaire devra vérifier la légalité des demandes. Pendant cette phase l'ensemble des documents sera consultable en mairie.

Cette phase d'enquête publique devrait commencer en septembre 2018. Bien entendu, vous serez informés par une communication sur le site Internet de la commune et par une information dans vos boîtes aux lettres.

Une fois totalement achevés, les documents du PLU seront mis à disposition de chacun sur le site Internet GEO-PORTAIL à l'adresse: <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Nous envisageons une mise en ligne début 2019.



● ACTU COMMUNE - SOMMAIRE ► P 2

● EDITO ► P 3

Dossier Place

● CONSEILS MUNICIPAUX ► P 4 à 7

Convention de stage en collaboration avec l'Ecocentre de Villarceaux | Chemin des porcherons | Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) | Aménagement de la place, Circulation dans le village | Travaux des rues et bâtiments communaux | Travaux dans les logements au dessus de la mairie | Local au premier étage du presbytère | Rythmes scolaires | Tarifs communaux, frais de scolarité | Centre de loisirs « Les P'tits Filous » le mercredi | SMIRTOM, collecte des déchets | STIF, transport scolaire | Décision d'achat d'un véhicule utilitaire | Situation de l'alimentation en eau potable | Entretien du cimetière

● INFOS MAIRIE ► P 8 ET 9

● ÉCOLE ► P 10

● ASSOCIATIONS ► P 11 et 16

Foyer rural | ASCE | La Source-Villarceaux | Rencontres autour de la photo les 17 et 18 Mars 2018 | les calcédoniens ont du talent | Amis du Domaine de Villarceaux | Comité des fêtes | Le club de l'amitié | Chaussy Football Club

● INFOS COMMUNE ► P 16 ET 18

● DERNIÈRE MINUTE ► P 17

● ÉTAT CIVIL ► P 19

Mariages | Naissances | Décès | Nouveaux arrivants

● INFOS PRATIQUES ► P 18 à 20

Santé | Horaires mairie | Tarifs communaux | Ordures ménagères | Activités locales | Recensement militaire

LE MOT DU MAIRE

Chères Calcédoniennes, Chers Calcédoniens.

D'abord un grand merci à tous pour la confiance que vous m'avez témoignée depuis 1983 date de ma première élection.

En 2014, j'ai accepté la charge de maire pour mener à bien les travaux initiés par l'ancienne équipe. La place de la Mairie et le parking étant achevés, les problèmes d'eau pris en charge par le Syndicat d'eau potable de Magny, j'ai considéré avoir rempli la tâche que je m'étais assignée, j'ai donc décidé de démissionner. L'équipe en place depuis 4 ans enrichie de trois nouveaux conseillers ne manquera pas d'idées pour de nouveaux projets.

L'équipe actuelle travaille avec détermination. Elle a suivi attentivement la réalisation du Contrat Rural, il ne reste plus que la partie électrique qui a pris du retard avec la livraison des lampadaires. Elle s'active à l'élaboration du PLU qui remplacera le POS, ce qui génère de nombreuses réunions et relectures.

Il a fallu rendre accessible aux handicapés les bâtiments communaux (toilettes de la salle des fêtes, rampes d'accès mairie et école), bientôt ce sera l'aménagement du bureau d'Armelle pour accéder à la salle des associations.

Le PNR apporte son aide aux communes volontaires pour économiser l'énergie, Chaussy a saisi cette opportunité pour changer la chaudière de la mairie et remplacer les fenêtres de la cantine et de la bibliothèque.

Pour réduire la consommation électrique et protéger les espèces nocturnes, le conseil a voté l'extinction de l'éclairage

public de minuit à 4h30 à l'essai pour un semestre.

Des discussions sont en cours avec le STIF et TIM-BUS pour améliorer le transport des lycéens vers leur établissement scolaire.

Maintenant, pour éviter la privatisation du Domaine de Villarceaux et trouver des solutions qui permettent d'alléger sa charge financière, des réunions se tiennent avec les différents élus des communes voisines, le Député monsieur Antoine Saignat et les présidents d'association : PNR, Amis du Vexin, Sauvegarde et mise en valeur du site de Villarceaux, Vieilles maisons françaises...

Encore merci à tous et bon courage.



INAUGURATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Dimanche 9 septembre 2018

Après de longs mois, les travaux de la place de la mairie touchent à leur fin. Projet initié depuis plusieurs années qui n'a pas manqué d'aléas ! Un des principaux objectifs était de rendre la place à ses habitants et c'est maintenant chose faite. Nous vous invitons à noter dans vos agendas cette date du dimanche 9 septembre qui serait l'occasion de se retrouver tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, ... afin de l'inaugurer ensemble. Les modalités d'organisation vous seront communiquées ultérieurement, sans doute courant aout.



EAU POTABLE

Transfert des compétences «production et transport d'eau potable» au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Magny-en-Vexin, St Gervais et La Chapelle-en-Vexin): considérant les résultats excédentaires du budget «eau et assainissement», sachant que plus le transfert financier entre la commune et le SIAEP sera important, moins le prix de l'eau sera impacté, le conseil municipal décide de transférer au SIAEP de Magny la somme totale de 308.000 €.

Transfert des compétences «stockage et distribution de l'eau potable»: après étude des données communiquées par le bureau d'études du SIAEP de Magny, sachant que la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) imposera le transfert de l'intégralité de la compétence «eau potable» à la CCVVS au 1er janvier 2020, le conseil municipal décide de transférer les compétences «stockage et distribution» de l'eau potable au SIAEP de Magny début 2019.

Changement de nom du Syndicat pour l'Alimentation en Eau Potable de Magny-en-Vexin: à la suite de l'adhésion de nouvelles communes dans le syndicat, le nom de celui-ci ne correspond plus à la réalité. Le comité syndical a retenu, le 12 octobre 2017, la proposition suivante: le «Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Magny-en-Vexin, St Gervais et La Chapelle-en-Vexin» devient le «Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vexin Ouest».

Puits du bois

Actuellement le Puits de la Comté fonctionne avec 2 pompes, une bache et des surpresseurs. La bache et les surpresseurs vont être réutilisés pour le Puits du Bois et la Fondation voudrait récupérer le Puits de la Comté avec les pompes pour alimenter en eau potable, les châteaux de Villarceaux, la bergerie et les hangars. L'éventuel problème de la présence d'atrazine pourrait être solutionné par la mise en place de filtres à charbon. Dans un souci d'équité, les élus préféreraient que chaque consommateur d'eau potable paie sa consommation.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture d'un courriel de Monsieur CALAME concernant la canalisation qui pourrait passer le long du golf; le déplacement d'un trou du parcours de golf rendu obligatoire par le passage de la canalisation est évalué à environ 50.000 €. La Fondation estime le coût trop élevé et propose soit de réaliser le chemin envisagé, dans le talus le long de la route, soit d'abandonner l'idée du chemin et de faire passer la canalisation sous la route.

Prix de l'eau et de l'assainissement

Après avoir pris connaissance des montants des charges imputables à l'eau et à l'assainissement, les conseillers municipaux souhaitent que les prix de vente aux abonnés se rapprochent du coût réel entre les charges relatives à l'exploitation de l'eau et celles relatives à l'assainissement. Le conseil municipal décide à l'unanimité, avec 4 abstentions, de maintenir le prix de l'eau à 1.94 €/m³ et d'augmenter le prix de l'assainissement à 1.78 €/m³ à compter du 1er janvier 2018.

PERIODE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Compteur : prix € HT/an	10,12	10,50	10,82	11,14	11,36	11,59	11,70	11,70	11,94	11,94	11,94
Eau : prix € HT/m ³	2,14	2,23	2,3	2,37	2,42	2,47	2,49	2,51	1,94	1,94	1,94
Assainissement : prix € HT/m ³	1,50	1,56	1,61	1,66	1,69	1,72	1,74	1,76	1,38	1,38	1,78
RED, pollution domestique, Prélèvement d'eau : prix € HT/m ³	0,448	0,443	0,443	0,459	0,459	0,462	0,462	0,472	0,475	0,480	0,480
RED, modernisation des réseaux : Prix € HT/m ³	0,277	0,288	0,288	0,300	0,300	0,300	0,300	0,300	0,300	0,300	0,240
TOTAL eau et assainissement : Prix € HT/m ³	4,37	4,52	4,64	4,79	4,87	4,95	4,99	5,04	4,10	4,10	4,44

LE THÉÂTRE S'INSTALLE À CHAUSSY, À VOS AGENDAS !

Après le succès rencontré lors du week-end organisé par le théâtre de l'Usine en janvier 2016 à Omerville (théâtre, cinéma & concert), la commune de Chaussy accueille l'événement cette année, les **28, 29 & 30 septembre**. Par ailleurs, pour la 3^{ème} année consécutive, dans le cadre de «Théâtre aux Champs» le Festival Théâtral du Val d'Oise se pérennise. Aussi, 3 représentations de la pièce «J'y pense et puis...» vous seront proposées le 25 novembre 2018 dans un for-

mat des plus surprenant. D'autres pièces se joueront dans les communes de Genainville, Vétheuil et la Roche -Guyon, à ne pas manquer !

théâtre de l'usine



TRAVAUX SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

Les travaux de la place de la mairie ont été retardés par les intempéries. L'utilisation des places de parking créées ne sera possible que lorsque le gazon semé aura poussé suffisamment. Les places PMR du parking ont été refaites aux dimensions réglementaires.

Un portique pour éviter que les camions stationnent sur le parking a été posé mais d'un seul côté car de l'autre, il aurait empêché le passage des tracteurs pour accéder au pré.

Des filets pare-ballons seront installés ultérieurement, côté pré, route et atelier.

Les mauvaises herbes vont être binées par SNT et la commune mettra ensuite du paillage.

Le 17 mai est prévue une réunion préalable à la réception des travaux puis la finalisation doit avoir lieu dans les 30 jours.

STATIONNEMENT SUR LE PARKING DE LA SALLE DES FÊTES

L'accès au parking de la salle des fêtes est interdit aux camions et bus qui, en raison de leur poids, dégradent le revêtement.

FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal félicite Aurélien pour l'obtention de son permis de conduire «transport en commun» et pour le suivi de la formation FIMO.

Deux employés municipaux sont maintenant en capacité de conduire le minibus de la commune pour le transport scolaire des enfants des hameaux.

SMIRTOM

Vous venez de recevoir vos nouveaux bacs roulants pour les ordures ménagères et la collecte sélective. Pour information, voici quelques éléments du règlement de collecte :

- Les bacs de collecte sont la propriété du SMIRTOM du Vexin. En cas de déménagement, les bacs restent à l'adresse à laquelle ils ont été déposés.
- Le lavage des bacs est à la charge des usagers.

- Tous les déchets doivent être présentés dans les bacs fournis par le syndicat. Il n'est plus autorisé de déposer des déchets dans des sacs disposés au pied des bacs de ramassage.
- Les bacs (ou les encombrants) doivent être présentés à la collecte dans le respect du planning. En aucun cas le bac ne doit rester en permanence sur le domaine public.

RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Monsieur ROLLOIS propose de mettre en place une meilleure utilisation de l'éclairage public en le suspendant par exemple de minuit à 5 heures du matin, dans le but de faire des économies et de limiter la pollution lumineuse. Les économies annuelles d'une telle extinction sont estimées à 2.000 €. Un article complet dans notre précédent journal communal expliquait l'importance l'extinction de l'éclairage nocturne.

Un devis de pose d'horloges astronomiques, système nécessaire pour réali-

ser cette réduction d'éclairage, s'élève à 1.050 € HT. Les avis sont partagés au sein du conseil municipal. Il est donc décidé de pratiquer un test d'extinction nocturne à partir de juin 2018 (7 voix pour, 3 contre, 3 abstentions).

Une réunion publique sera organisée avec le concours du Conseil en Energie Partagé le 23 mai 2018 à la mairie.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Samedi 17 mars, nous nous sommes retrouvés pour le nettoyage de printemps organisé par la commune, avec le soutien de la CCVVS. Ce ne sont pas moins de 30 participants qui se sont donnés rendez-vous vers 10h sur la place de la mairie autour d'une collation et de bons gâteaux confectionnés par le Club de l'Amitié notamment afin de se donner du courage et se réchauffer ! Pendant près de deux heures, nous avons arpenté les routes et chemins dans et aux alentours de la commune. «Malheureusement», plusieurs mètres cubes de déchets ont été ramassés; démontrant qu'encore trop de gens sont peu scrupuleux. Mis à part les détritus collectés, le stade est encore jonché de déjections canines malgré les différentes informations données via le journal communal. Nous profitons de cet article pour rappeler aux possesseurs de chiens que des sacs appropriés sont disponibles en mairie. Bouteilles de verre, plastiques, canettes,... et même deux ca-

PS: OBJECTIFS ATTEINTS !

napés retrouvés cote de St Leu !

L'occasion peut-être de rappeler que l'abandon de déchets est sanctionné par la loi: une amende forfaitaire de 68 € pouvant atteindre 1500 € si l'on utilise un véhicule pour les transporter... Quant aux déjections canines, une amende de 35 € est applicable. Le répression n'est sans doute pas la meilleure parade et il paraît préférable que chacun(e) prenne conscience que ces espaces sont partagés par tous, notamment les enfants.

A l'issue de cette «balade» citoyenne, un apéritif a été offert aux participant(e)s.

Merci à tous ceux qui ont donné un peu de leur temps et de leur énergie pour rendre notre village plus agréable. A noter que plus de la moitié des participants était des enfants et des adolescents, un bel engagement !

En espérant vous voir toujours plus nombreux pour l'édition 2019 !

CENTRE DE LOISIRS «LES P'TITS FILOUS» LE MERCREDI



Le conseil municipal accepte de signer la convention proposée par la commune de Villers-en-Arthies afin de permettre aux familles de Chaussy de bénéficier

des services du Centre de Loisirs «Les P'tits Filous», le mercredi pendant la période scolaire, à des prix intéressants ; la commune de Chaussy prendra alors, à sa charge, une participation aux frais de 35 € par enfant et par jour, avec une participation maximale fixée à 1 500 € pour l'année scolaire 2017/2018.

ECOLE ET FRAIS DE SCOLARITÉ

Effectifs de l'école: les familles des enfants devant rentrer à l'école en septembre prochain ont été contactées. Une famille scolarise ses enfants dans le privé, une autre déménage, trois enfants de 3 ans devraient rejoindre l'école de Chaussy à la prochaine rentrée. Quant aux demandes d'inscription d'enfants n'habitant pas la commune, le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré de les accepter dans les mêmes conditions légales que les communes environnantes, La commune deman-

dera un accord de dérogation auprès de la commune du domicile et acceptera, dans la limite du possible, les éventuels nouveaux élèves, en accord avec l'équipe enseignante et sans faire payer de frais aux familles. Les problèmes de la baisse des effectifs et des frais de scolarité pourraient être évoqués au sein de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine afin de déterminer une politique cohérente appliquée par les 26 communes.

PROGRAMME DE TRAVAUX 2018

Subvention de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux: le dossier proposé cette année au titre de la DETR est la mise en conformité électrique de la salle des fêtes, l'installation de deux portes anti-panique et l'aménagement de la scène; les devis actualisés atteignent un total d'environ 15.000 €.

Programme «Economie d'Énergie» du PNR

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au CEP (Conseil en Énergie Partagé) afin de bénéficier des services et des subventions proposés par le PNR; dans le cadre du programme «Economie d'Énergie», les travaux jugés prioritaires peuvent exceptionnellement être subventionnés à 80%. La commission «Economies d'énergies» de la commune a déterminé comme travaux prioritaires le remplacement de la chaudière de la mairie/école (la chaudière actuelle a plus de 30 ans), avec reprise des réseaux de chauffage et mise en place d'une ré-

gulation, et le changement d' huisserie sur des bâtiments communaux.

La commission du PNR a accepté la demande de la commune, à hauteur d'une aide financière totale de 30.000 €, soit:

- . 80% sur une dépense éligible pour la chaudière de 18.600 € HT soit une subvention de 14.930 €

- . le solde de l'aide, soit 15.000 €, sera affecté au remplacement d' huisseries (huisseries de la cantine (4 fenêtres), la porte des toilettes de l'ancienne maternelle avec mise en conformité PMR et la porte d'accès à un des deux appartements).

Les devis actuels pour le changement de la chaudière, la reprise des réseaux et la régulation sont d'environ 55.000 € HT soit un reste à charge pour la commune d'environ 40.000 €. Il est possible que soit mis en place dans un délai de quelques mois, un programme d'aide

pour le calorifugeage de la chaudière pour 1 euro et une aide plafonnée sur la régulation. Il est envisagé de réaliser ces travaux en deux temps pour chercher d'autres subventions pour la reprise des réseaux de chauffage et l'installation d'un système de régulation.

Programme de travaux d'enfouissement des lignes électriques 2018:

l'enfouissement des lignes électriques au hameau de Haute-Souris (Rue des Petites Maisons) a été validé par le SIERC pour un montant estimé restant à la charge de la commune d'environ 72.000 € (30% du montant HT des travaux).

Ad'Ap: 80% des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux ont été réalisés; restent à faire ceux de la mairie, de l'église et le marquage des places de stationnement PMR.



ASSOCIATIONS

Les 2 bancs de touche du terrain de foot sont anciens et en mauvais état; le club de foot a présenté un devis, accepté en conseil municipal, pour les changer pour un montant total TTC de

1.718€. Il est rappelé que le club de foot a réalisé et financé sur ses fonds propres, l'évacuation des eaux usées et subvient le plus souvent aux dépenses courantes de fonctionnement.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS IMAGINE'R

Pour les subventions des cartes de transport scolaire, les montants ci-dessous sont ceux payés par la mairie, sachant que la commune prend 50% du montant total à sa charge. L'an dernier 41 dossiers ont été déposés pour 4 collégiens, 25 lycéens et 12 étudiants. La commune reconduit cette aide aux mêmes conditions.

	2015	2016	2017
TIMBUS	1 609.50	1 596.00	1 539.00
IMAGINE'R	5 570.80	7 812.15	6 661.95

PARTICIPATION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES CONTRÔLES TECHNIQUES DES POINTS INCENDIE

Les bornes incendie étaient vérifiées tous les ans par les services de secours; elles doivent l'être maintenant par les communes (avec essai de pression) les années paires, et par les pompiers les années impaires. La CCVVS constitue un groupement de commandes pour le

contrôle technique et la maintenance des points incendie afin de minimiser les coûts. Chaussy a souhaité y participer.

FIBRE OPTIQUE

La CCVVS a adhéré très tôt au syndicat Val-d'Oise numérique en charge du déploiement de la fibre optique dans le Val-d'Oise afin que ses 26 communes puissent être raccordées avant 2018

(planning initial). Les contraintes administratives et techniques ont modifié le planning. Toutes les communes du territoire de la CCVVS seront raccordées en totalité entre 2018, pour les

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Théâtre de l'Usine

Il est proposé une représentation théâtrale pour l'ensemble des habitants associée à une intervention auprès des enfants de l'école avec des spectacles adaptés par le Théâtre de l'Usine. Ces interventions sont financées en partie par la Région; le coût pour la commune serait de 1000 euros et pourrait être diminué en cas de forte participation. Le prix d'entrée serait de 18euros avec un tarif préférentiel pour les habitants de

la CCVVS de 14 euros et 10 euros pour les habitants de Chaussy (gratuité pour les jeunes de - 26 ans et les demandeurs d'emploi)

Monsieur CAURETTE propose également de faire intervenir, gratuitement, des troupes de théâtre amateur pour diversifier l'offre culturelle. Le développement de cette activité théâtrale justifie les travaux d'aménagement de la

INTERVILLAGES 2018 - CA

Les 4ème jeux Intervillages réunissant les communes de Chaussy se sont déroulés le dimanche 27 mai. 250 participant(e)s sont venu(e)s défendre les couleurs de leur commune. Toute la journée, petits et grands ont donné leur maximum qui se sont conclus par la remise des coupes et médailles. Chaussy a obtenu la 1ère place (111 pts) devant Genainville (109 pts), Omerville (107 pts). Chaque année, les jeunes participants ont reçu une médaille.

Un événement organisé et géré de main de maître par le Comité des Fêtes de Chaussy qui nous remercie.

Merci à toutes et à tous pour votre implication et votre présence à l'édition 2018.



premières, et fin 2019, pour les dernières.

Les opérateurs devraient pouvoir faire des offres pour la commune de Chaussy à partir du 4ème trimestre 2018.

scène de la salle des fêtes, déjà prévus l'an dernier mais non réalisés faute de subvention.

Festival Théâtral du Val d'Oise

Le spectacle aura lieu le 1er week-end de décembre. Le spectacle de marionnettes sur le thème des migrants se tiendra dans un camion qui pourra accueillir environ 30 personnes.

communes de Genainville, Maudétour, Omerville... Un succès qui ne se dément pas et plus de couleurs de leur commune. Lors de cette belle... Des moments d'échange et de convivialité... un pot de l'amitié. Chaussy remporte la victoire... ville (91 pts) et Maudétour (74 pts). Comme... les tickets gratuits pour les manèges et une

tre par les associations de nos communes, no-... a pas ménagé ses efforts.

et rendez-vous l'an prochain pour la 5ème



TRANSPORT

Transport des lycéens vers Cergy

Suite à l'étude des problématiques liées au transport de nos lycéens vers Cergy (horaires, temps de transports...) réalisée par la commune, un courrier a été adressé à Mme Péqueresse et au STIFF afin que des solutions soient trouvées.

Création d'un arrêt de bus au niveau du cimetière

En période de vacances scolaires, certains bus venant de Magny (ligne 95.43) ne peuvent actuellement s'arrêter qu'à Villarceaux. Il est envisagé de créer un arrêt au niveau du cimetière, de chaque côté, avec des chicane pour

la sécurité des usagers; deux places de parking devraient alors être supprimées entre la dernière et l'avant-dernière maisons de la route de Villers côté gauche en sortant du village. Les travaux ne pourraient pas avoir lieu avant l'automne; en attendant, il est proposé un arrêt provisoire au niveau du STOP du Monument aux Morts, en réalisant des zébras.

Une réunion va avoir lieu avec le CD 95, les gendarmes, Tim Bus, le STIF et des élus.

INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL D'UN BIEN VACANT ET SANS MAÎTRE À HAUTE-SOURIS

Suite à l'arrêté n°2017-11 du 26 septembre 2017 constatant que les parcelles E207 et E210 sises à Haute-Souris étaient vacantes et sans maître, suite à la parution d'une annonce légale dans

«L'Echo Le Régional» et à la recherche infructueuse d'éventuels héritiers, le conseil municipal accepte d'incorporer ces parcelles au domaine privé de la commune.

TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

Taux 2017	Taxe d'Habitation :	10.85 %
	Taxe Foncière (bâti) :	7.11 %
	Taxe Foncière (non bâti) :	40.89 %

Ces taux sont maintenus pour 2018.

ARRÊT DU PROJET DE PLU

Les conseillers ont pris connaissance du dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme à disposition sur la table du conseil, comprenant:

- Le rapport de présentation
- Le PADD (plan d'aménagement et de développement durable)
- Le règlement
- L'OAP (orientation d'aménagement et de programmation)
- Les documents graphiques
- Les emplacements réservés : il s'agit d'une bande de terrain Chemin Communal n°1 pour éventuellement élargir la route, d'un terrain en face du cimetière réservé pour

un parking et de l'angle du carrefour Rue des Petites Maisons/Rue de la Tuilerie à Haute-Souris pour le passage des bus.

- Les annexes sanitaires
 - Les servitudes et obligations
- et les plans ont été dépliés pour une meilleur compréhension.

Quelques dernières observations ont été faites:

- Il serait peut-être judicieux de «réservé» des emplacements pour les réserves incendie de La Comté.
- Les fiches «patrimoine» proposent des prescriptions en cas de restaura-

tion d'un existant remarquable y compris pour les propriétés privées; il est proposé d'avertir les particuliers concernés.

Deux étapes doivent encore être réalisées, avant validation définitive du PLU:

- Les avis des PPA (personnes publiques associées)
- L'enquête publique par un commissaire-enquêteur

Le conseil municipal a approuvé la fin de la phase projet avant les concertations.

DÉMISSION DE M. LE MAIRE CLAUDE VIDAL

Lors du conseil municipal du 3 mai 2018, monsieur VIDAL a informé le conseil municipal qu'il a décidé, pour des raisons personnelles, de démissionner du conseil et a envoyé sa lettre de démission à Monsieur le Préfet.

L'ÉCOLE

Lors de la parution de ce journal, les 57 élèves de l'école de Chaussy auront quitté les bancs de l'école après une année scolaire placée sous le signe du cirque.

Ce thème choisi pour 2017/2018 aura permis aux enfants de participer à des ateliers jonglerie, équilibre, expression corporelle, à l'école sous les conseils d'une intervenante spécialisée qui est intervenue plusieurs jours - ou encore à la base de loisirs de Cergy sous chapiteau. Ils ont également visité le parc des félins à Beauval et assisté à 2 spectacles en décembre et en mars.

Comme tous les ans, l'école était affiliée à l'USEP et les élèves ont pu pratiquer de l'athlétisme indoor au CDFAS d'Eaubonne ou rencontrer d'autres écoliers lors d'un tournoi de tee-ball organisé à Chaussy en mai ; une initiation à la pratique du roller a également été réalisée.

Les élèves de CM2 ont bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours dispensée par l'infirmière scolaire. Ils ont tous obtenu leur brevet de secourisme. La Brigade de Prévention de Cergy est également intervenue auprès des élèves de CM1/CM2 concernant les conduites à risques. (racket, harcèlement, incivilités...)

Les enseignantes profitent de cet article pour remercier chaleureusement les parents d'élèves qui participent à la vie de l'école et à l'ambiance conviviale qui y règne : à ceux qui accompagnent lors des sorties, qui interviennent en classe

pour des ateliers bricolage ou pour un partage de leurs savoirs, qui organisent les repas, la buvette de la brocante, les stands de kermesse, aux membres du bureau de l'association pour leur dynamisme, aux délégués de parents d'élèves présents aux conseils d'école ou encore à ceux qui d'un sourire ou d'un mot gentil nous soutiennent au quotidien. Un grand merci aussi à la municipalité et aux employés communaux pour leur soutien et leur aide précieuse ainsi qu'aux mamies du club de l'amitié pour leurs traditionnelles crêpes du carnaval. Cette année scolaire, 9 élèves de CM2 quittent leur petite école pour le collège: nous leur souhaitons une scolarité épanouissante dans le secondaire en espérant qu'ils ne nous oublieront pas et garderont un excellent souvenir de leur scolarité en primaire.

Avant de partir en vacances, tous les élèves se sont retrouvés pour une dernière sortie à la «Mer de sable» d'Ermenonville. Ces sorties scolaires sont possibles grâce à la participation financière de la Caisse des écoles (pour le transport) et aux bénéfices réalisés par l'ASCE lors des manifestations, vente de calendriers, de tickets de tombola... En septembre 2018 l'effectif se maintient à 59 élèves.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite un bel été 2018 et vous donne rendez-vous le 3 septembre pour de nouvelles aventures scolaires !



ASSOCIATION IMAGE & PATRIMOINE

11e Rencontres Photographiques

Avis aux amateurs !!!

En novembre, c'est le mois de la photo, et ce, aux quatre coins de la France ! Paris a son salon, le Vexin a ses Rencontres Photographiques dont la 11e édition se déroulera du 17 au 18 Novembre à Chaussy. Quel que soit votre niveau et votre matériel, vous pouvez, vous aussi y participer et rejoindre notre «grande famille» de passionnés d'images. Vous avez le temps de réfléchir à votre sujet, de vous entraîner et surtout n'hésitez pas à nous demander conseil...

rencontresphotographiques@gmail.com

Contacts : Thierry Tavoni: 01 34 67 77 46 & Patrick Monin: 06 72 92 65 09

Suivez nous sur notre blog et sur Facebook, pour connaître l'actualité de la photo sur notre région.

<http://rencontresphotographiquesenvexin.blogspot.fr/p/reglement.htm>





RÉDACTION DE FRANÇAIS : CHAUSSY

Chaussy est un petit village de campagne bien simple et tout ce qu'il y a de plus banal pour un simple passant, avec ses maisons de pierres et leurs toits de tuiles rouges et plates, mais les habitants peuvent vous faire découvrir une vraie merveille. Il y a bien sûr la place du village sur laquelle a lieu tous les deuxièmes dimanches du mois le marché. Il y a l'école et sa cour de récréation, la mairie et l'église sur laquelle des dizaines et des dizaines d'oiseaux viennent se percher. Un peu plus loin, en parcourant les petites rues si étroites que deux voitures ne peuvent se croiser, on peut voir le stade, lieu de rendez-vous préféré des sportifs, le terrain de tennis et la salle des fêtes. Juste à côté se trouve la pension pour chevaux ainsi que son paddock, ses écuries et tous ses prés environnants où de magnifiques pur-sang broutent l'herbe bien verte et les trèfles (pas à quatre feuilles malheureusement). Il y a également des fermes, et de belles vaches qui ruminent sur les parcelles environnantes. Il arrive régulièrement de croiser un chat en tournée sur les toits ou un chien se promenant tranquillement dans le bourg.

De l'autre côté du village, en allant vers Villarceaux, on peut découvrir le lavoir, témoin d'un passé pas si lointain ; puis le cimetière et le monument aux morts.

Tout autour de Chaussy, il a des hectares de champs, entrecoupés de forêts à l'intérieur desquelles vivent des blaireaux mais aussi des chevreuils, des écureuils, des renards et de beaux oiseaux qui se nourrissent de fleurs colorées, de brins d'herbes ou de branches. Chaussy est aussi le lieu de rendez-vous des promeneurs et des joggeurs qui peuvent profiter de ses chemins bordés de cailloux et qui offrent un paysage magnifique surtout lors d'un coucher ou d'un lever de soleil, alors, au crépuscule, le ciel se teinte de rose puis de violet et le soleil disparaît sur l'horizon. Les cavaliers et leurs montures profitent eux aussi de ses chemins de terre pour se promener et découvrir cette nature environnante.

Autour de Chaussy, se trouvent la Comté et la Bergerie qui sont des hameaux du village et qui abritent un fournil, un éco-centre et une bergerie bio. Il y a aussi Villarceaux, son château et ses splendides jardins, lieu de rencontre d'artistes en tout genre.

Finalement Chaussy n'est pas un village si banal qui mérite bien une pause champêtre pour de nombreux citadins. C'est un village plein de charme et chargé d'histoire où l'être humain et les animaux vivent en harmonie !

Rédigé par Noémie Rollois - 12 ans



SAUVONS VILLARCEAUX

Afin que le domaine de Villarceaux reste dans le domaine public et ne soit pas restitué à son propriétaire avant l'expiration du bail emphytéotique en 2089. Les élus et la population se mobilisent.

En effet, la Région Ile-de-France souhaite résilier prématurément le bail pour des raisons exclusivement financières alors que, d'une part, ce domaine représente un véritable joyau patrimonial et culturel unique en son genre et, d'autre part, depuis 1989, celle-ci, sur des fonds publics, a investi des dizaines de millions d'euros dans la restauration du domaine et de ses jardins. Il serait très dommageable aujourd'hui de le restituer à ses propriétaires (Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès

de l'Homme). En l'occurrence, la fondation ne veut pas conserver le domaine qui serait alors vendu à des privés...

Une pétition en ligne est disponible sur le site Internet «change.org» - sauvons Villarceaux. Une version papier est disponible en mairie.

Au moment où nous rédigeons cet article nous avons récolté plus de 3000 signatures ! N'hésitez pas à relayer largement. Plus nous aurons de soutiens, plus nous augmenterons les chances de conserver le Domaine ouvert au public



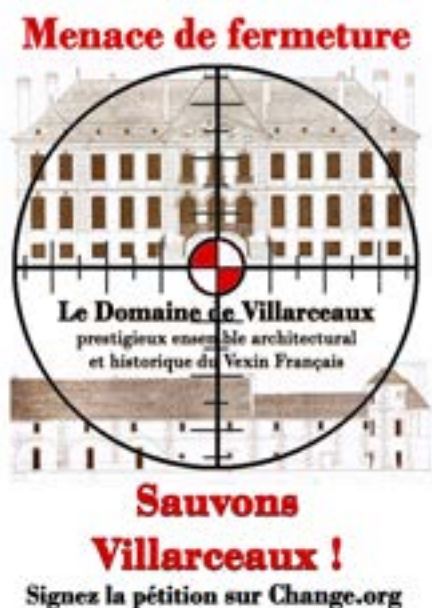
3 000 ont signé. Allez jusqu'à 5 000 !



Région Ile de France Sauvez le Domaine de Villarceaux

Partager sur Facebook

Envoyer un message Facebook





ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ÉCOLE DE CHAUSSY



Cette année encore, l'ASCE a multiplié les occasions de partager un moment de convivialité entre les familles, l'équipe enseignante et les habitants du village. Que ce soit lors de la vente des calendriers et sacs

réalisés avec les dessins des enfants, du ménage de printemps dans les rues

de Chaussy, de la chasse aux oeufs à Pâques, ou autour du stand de restauration de la brocante de printemps, beaucoup ont répondu présents avec enthousiasme pour participer à la réussite de ces événements.

L'ASCE remercie chaleureusement le club de l'amitié pour la confection des crêpes dégustées par petits et grands gourmands après le défilé des clowns, dompteurs et leurs fauves, trapézistes et autres artistes qui ont représenté la troupe du cirque de l'école.

L'ASCE remercie également tous les bénévoles qui donnent de leur temps, de

leur énergie et de leur bonne humeur pour maintenir cette dynamique tout au long de l'année.

Les bénéfices réalisés par les différentes manifestations de l'association ont permis de financer les sorties scolaires des enfants sur le thème du cirque, et la présence d'un intervenant cirque dans les classes sur plusieurs journées.

Enfin, c'est avec beaucoup d'émotion que l'équipe de l'ASCE apporte son soutien à Jules, Martin, Romy, leur papa et tous leurs proches, dans la terrible épreuve qu'ils traversent.

CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Classement séniors au 20 mai 2018

Pl	Équipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pt	Dif
1	ATHLETIC CLUB MANTAIS	55	16	12	3	1	0	95	33	0	62
2	FC AINCOURT	49	15	10	4	1	0	49	27	0	22
3	HIRONDELLE DU PORTUGAL	41	15	8	3	4	0	59	30	0	29
4	FC CHAUSSY	40	15	8	1	6	0	47	32	0	15
5	BLARU ASI	35	15	6	2	7	0	39	43	0	-4
6	INTERFOOT 78	33	15	6	2	7	0	54	64	0	-10
7	AS LIMAY	32	15	5	2	8	0	39	57	0	-16
8	FC BENNECOURT	22	16	2	2	12	0	17	66	0	-49
9	FC DOUAINS	13	14	0	1	13	0	14	61	0	-47

Pl	Équipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pt	Dif
1	GASNY-U.S. 11	49	14	11	2	1	0	56	14	0	42
2	ST MARCEL F 11	43	13	9	3	1	0	41	14	0	27
3	BERNIERES AS 11	38	14	7	3	4	0	40	28	0	12
4	CHAUSSY FC 11	35	14	6	3	5	0	33	25	0	8
5	VERNON SPN 11	34	15	6	1	8	0	26	31	0	-5
6	ENT HENNEZIS/FCVS 11	33	15	5	3	7	0	32	38	0	-6
7	ANDELYS CS 11	32	14	5	3	6	0	27	41	0	-14
8	GISORS F.C.G.V.N. 27 12	25	15	2	5	7	1	13	38	0	-25
9	COURCELLOISE AS 12	18	14	1	1	12	0	21	60	0	-39

19/20 mai 2018 tournoi international de Cologne, nos seniors terminent 10^{ème} sur 16 équipes (Allemands, Suisses, Hollandais, Belges et Français).



Tournoi de Chaussy 1^{er} mai 2018
160 joueurs victoire de l'équipe de Gasny



12 mai 2018 nos vétérans participent au tournoi de Cissac Médoc en Gironde ils finissent 2^{ème} sur 32 équipes.



VILLARCEAUX

Domaine de Villarceaux: une rentrée haute en couleurs... et en saveurs !

Le domaine de Villarceaux vous attend nombreuses et nombreux dès les 15 et 16 septembre prochains pour ses traditionnelles «Journées du Patrimoine Gourmand», appréciées par tous les gourmets depuis 12 ans déjà ! Venez découvrir ce qui se produit près de chez vous : des produits originaux, de qualité et gourmands... Et toujours les recettes qui ont fait le succès de ces journées: des surprises, des découvertes, des animations tout au long de ce week-end, préparé avec l'aide des Amis du domaine de Villarceaux ! (de 11h à 18h – Entrée libre).

Les samedi 6 et dimanche 7 octobre, la Fête des Jardins attend tous les amateurs de plantes, d'arbres, de décoration de jardin... Une magnifique occasion de rencontres, d'échanges, de découvertes dans l'un des plus beaux jardins d'Île de

France, labellisé «Espace Végétal Écologique» (de 11h à 18h – Entrée libre). Un évènement organisé avec l'aide des Amis du domaine de Villarceaux.

Le 13 octobre, c'est l'art contemporain et la créativité des ateliers de l'association «La Source-Villarceaux» qui vous attend ! Au programme: pique-nique géant dans le Parc, animations musicales et artistiques, et découverte de l'exposition annuelle face à Face – atelier XVI, placée sous le thème cette année «Les Mondes et les Inventions du futur»... de quoi laisser libre cours à l'imaginaire des petits et des plus grands créateurs accueillis dans les ateliers de Villarceaux! (de 11h à 18h – Vernissage à 14h30).

Enfin, l'année se terminera en beauté avec le rendez-vous le plus attendu par les plus jeunes les samedi 15 et dimanche 16 décembre: la «Féerie de Noël», ses contes, ses surprises, ses cho-

rales, ses représentations théâtrales, ses lumières, ses sapins décorés, ses cadeaux gourmands et... le Père Noël, venu spécialement du Pôle Nord pour l'occasion, à l'invitation du Domaine et de l'association des Amis du domaine... Une véritable invitation au rêve et à la magie de Noël pour toute la famille qui se conclura par un feu d'artifice, le dimanche, dès la tombée de la nuit !

En attendant, n'oubliez pas que le domaine de Villarceaux est ouvert gratuitement à la promenade tout l'été, de 14 à 18h, sauf le lundi !

Bon été et bonne rentrée à tous !

Thierry Labussière

Conservateur du domaine de Villarceaux

LA SOURCE-VILLARCEAUX

Voici la programmation des activités pour le semestre à venir. Elles s'adressent aux enfants et aux adultes selon les projets. Les ateliers sont menés par des artistes professionnels et encadrés par les animateurs de La Source. Les ateliers se

déroulent de 10h à 12h et de 14h à 16h. Un accueil est prévu de 9h45 jusqu'à 16h15. Un service de transport en minibus aller-retour est organisé depuis le domicile (sous condition et inscription). Une pause déjeuner se déroule de

12h à 14h, il faut prévoir le repas de votre enfant. Le tarif est établi en fonction des revenus familiaux selon 4 barèmes différents

Ateliers artistiques de l'été - Evènements culturels et de loisirs 2018

Dates	Artiste	Projet	Public
2 au 5 juillet	Nathalie Benoist d'Ériveaud	Mosaïque	10 places Enfants de 14 à 18 ans - Complet
9 au 13 juillet	Elodie Guyard	Cartographie Dessin/Peinture	12 places Enfants de 6 à 12 ans - Complet
	Roman Gorski	Chemin des Porcherons Land Art	12 places Enfants de 8 à 14 ans - Complet
16 au 20 juillet	Elodie Brondani	Atelier écriture Se souvenir ou l'entre-deux temps	6 places Adultes
	En cours de sélection	Atelier d'Art plastique	12 places Enfants de 6 à 12 ans
23 au 27 juillet	Clément Révérend	« Auto-portraits du futur » Peinture grand format	12 places Enfants de 8 à 14 ans
	En cours	« Trait d'union » Graphisme-posea-peinture	12 places Enfants de 12 à 16 ans - Complet
30 juillet ou 3 août	Marco Castilla	Séjour « Les Sourciers en famille »	16 places Familles - Complet
6 au 10 août	Bernadette Wiener	« Les moulins du temps » Céramique	12 places Enfants de 6 à 12 ans
	Adelys	Bande son/ Musique/ Bruitage/Enregistrement	12 enfants De 6 à 12 ans
13 au 17 août (15 août férié)	Lorraine Jung	Petit bateau Scénographie « Le voyage d'Ulysse » Costume/Installation	12 places Bénévoles bienvenus Enfants de 8 à 14 ans
20 au 24 août	Bernadette Wiener	« Les moulins du temps » Céramique/Bois	12 places Enfants de 10 à 14 ans
	Fabien Tabur	Gravure	12 places Enfants de 8 à 14 ans
27 au 31 août	Amélie Veysière	Peinture	12 places Enfants de 6 à 12 ans
	En cours	ALSH	Complet



Mercredi 18 juillet : Sortie Biotropica à Lery-Pose (27) complet.

Mardi 14 août : Sortie bord de mer à Ouistréham (14) complet.

Vendredi 14 décembre : Fête de Noël,

spectacle, repas partagé à la salle des fêtes de Chaussy.

Atelier des mercredis

L'atelier des mercredis débutera le 3 octobre jusqu'au 19 décembre avec l'artiste plasticienne: Gwenaëlle Montigné <https://gwenaellemontigne.wordpress.com/>

Exposition Face à Face

Atelier XVI, «Les Mondes et les inventions du futur»

Notre nouvelle exposition annuelle aura lieu du 13 octobre au vendredi 30 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 en accès libre et gratuit. Vous pourrez découvrir les créations des enfants et des artistes réalisées durant l'année.

Le vernissage aura lieu le samedi 13 octobre à partir de 14h30. Nous vous y attendons nombreux, différentes ani-

mations vous seront proposées durant cette après-midi festive.

Ateliers des vacances de la Toussaint

Du 22 au 2 novembre 2018: 4 Artistes en cours de sélection.

Ateliers pour les enfants de 6 à 18 ans

La programmation vous sera délivrée début septembre et les inscriptions seront ouvertes à partir du 19 septembre 2018 en téléphonant au secrétariat de 9h à 17h.

LA SOURCE-VILLARCEAUX

Domaine de Villarceaux

95710 Chaussy

Tél: 01 34 67 78 83

@: lasourcevillarceaux@wanadoo.fr

Site : www.associationlasource.fr



L'assemblée générale du comité des fêtes a procédé au renouvellement du bureau le 26 janvier dernier. Ont été élus : Laurence GAUDOIN (présidente), Alexandra HIBERT (vice-présidente), Sandrine PAUL (trésorière), Patrick LHERMITTE (secrétaire), Michael GAUDOIN et Patrick SARAZIN (commissaires aux comptes).

Actualités:

La page Facebook du comité est toujours au plus près de votre information communale et quotidienne. Nous sommes toujours à votre écoute pour vos questions, remarques et suggestions. Nous conservons cette envie de vous tenir informés sur nos actions associatives et autres. Vous êtes chaque jour plus nombreux(ses) à rejoindre notre Facebook.

Les actions passées:

Le 1^{er} semestre a été ponctué, comme les années précédentes, par diverses manifestations dont le succès est dû au travail de toute une équipe de bénévoles que nous ne pouvons que féliciter.



Les lotos des 13 janvier et 10 mars 2018 qui ont encore rencontré un vif succès. Rdv le 6 octobre pour le prochain.

Sortie GO PARK le 3 mars

C'était notre troisième sortie avec les jeunes collégiens et lycéens du village.

GO PARK implication physique, en aidant au développement de valeurs humaines essentielles : Esprit d'équipe, entraide. Ce fut une nouvelle fois une agréable après-midi avec les 17 jeunes. Nous remercions la commune pour le prêt du bus et Anne également.

La chasse aux œufs du 31 mars, pour les enfants du village en association avec l'ASCE et le foyer rural ou de nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus débusquer dans le champ les œufs en chocolat que les cloches avaient soigneusement dissimulés.

La brocante du 15 avril, nous remercions tous les exposants, les visiteurs, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à ce vide-grenier. Cette journée a été de nouveau un véritable succès. En effet, près de 140 exposants et des centaines de visiteurs étaient présents sur le site. Malgré un début de matinée sous la fraîcheur, les «déballeurs»



ont pu réaliser de nombreuses ventes et les «chineurs» trouver les objets tant convoités. En bref, de bonnes affaires pour tous.

La fête communale du 26, 27 et 28 mai

Le samedi chacun a encore en mémoire les couleurs chatoyantes du feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête communale. Suivi le lendemain par les jeux inter villages.

A venir :

La fête de la musique le 23 juin, retraite aux flambeaux, feu de St Jean suivi par une soirée dansante avec dj.

La brocante du 1 juillet.

Loto le 6 octobre

Soirée dansante le 10 novembre

Spectacle de Noël le 9 décembre

REALISATIONS :

L'argent récolté par les activités rémunératrices du premier semestre et de l'année précédente, a permis de financer les activités : chasse aux œufs - sortie GO PARK - tickets de manège à la fête communale - feu d'artifices - Fête de la musique - spectacle de Noël et goûters, d'où l'importance du dynamisme de l'association. Nous vous espérons nombreux lors de nos prochaines activités, afin que tous ces événements perdurent.

Un grand merci à tous les membres du bureau, aux bénévoles et à tous ceux qui ont permis que ces activités soient réussies ainsi qu'à tous les participants qui sont venus apporter leur soutien à notre association.

Les membres du COMITÉ DES FÊTES vous souhaitent un très bel été et de très bonnes vacances à tous.



FOYER RURAL

Une année d'activités s'achève et c'est l'occasion pour nous de dresser un petit bilan.

Pour commencer le Foyer Rural remercie tous les adhérents pour leur confiance chaque saison renouvelée. Merci également à nos intervenants et bénévoles qui sont le ciment de cette association.

Et enfin merci à tous pour votre participation lors de nos manifestations tels que le Marché de Noël, braderies ou repas.

Appel à candidature: l'association a toujours besoin de bénévoles et encore plus cette année car 2 postes vont être vacants pour la saison prochaine, président et trésorier. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe car faute de candidats le foyer rural est menacé.

Nos activités sportives

Danse : 5 groupes couvrant tous les âges de 5 ans à 20 ans.

Une activité toujours aussi appréciée et dont le succès ne se dément pas. La saison s'est terminée par un spectacle le 30 juin sous la houlette de Marion que nous remercions encore infiniment pour son implication exceptionnelle.

Gym : cardio, stretching, step, abdos, pointe de yoga, tout pour sculpter son corps et préparer l'été. Nous avons un homme qui voudrait s'inscrire mais qui ne souhaite pas être le seul représentant de la gente masculine ! Le lundi 18h30.

Tennis : Les cours de Florian ont toujours autant de succès. A partir de 4 ans, jusqu'au collège. Afin d'acquérir les bases, tennis loisirs. Merci Florian pour cette année qui s'achève dans la bonne humeur autour de jeux et gourmandises. Pour des raisons de timing pas d'équipe homme en compétition cette saison. Nous espérons les revoir à la rentrée. **Petit rappel : l'accès au court de tennis est réglementé et géré par le Foyer Rural. Seuls les adhérents ayant acquitté leur cotisation et possédant un badge remis contre caution, ont le droit d'y jouer. Merci de respecter cette consigne.**



Trail : l'activité Trail, créée en 2013, compte 26 inscrits, de tout niveau, avec des parcours adaptés à chacun. Dimanche de 10h00 à 12h00. C'est une activité loisir mais les Trailers qui le veulent ont participé à des manifestations sportives, dans un esprit trail emprunté à Coubertin (l'essentiel c'est de participer) telles que:

- L'éco-trail de Paris (mars 2018, 30km)
- Le Trail de Marines (avril 2018), où nous avons eu des inscrits sur 10, 24 et 32 km.
- La Frapadingue des Andelys (avril 2018, 10km)
- Le Trail de La Roche Guyon (mai 2018, 14km)
- Marche nocturne (mars 2018): le groupe trail a organisé une sortie nocturne de 10km avec en parallèle une petite nouveauté, une marche de 6km pour ceux qui ne courent pas. Cette sortie s'est terminée par un dîner au petit restaurant de Bray et Lu, réunissant une vingtaine de participants.

Une belle course commune a eu lieu en Mai avec le club de Gasny Running.

Zumba : activité nouvelle, qui avait fait l'objet d'une forte demande mais après un bon début, l'accueil est resté assez timide. Cours fréquenté également par les adhérents de Limetz, Bray et Lu et Vétheuil. Venez tester le mercredi soir à 20h00, venez essayer, c'est gratuit.

Autres activités :

Marché de Noël : toujours apprécié, le dernier week-end de novembre.

Braderie de mars : succès mitigé, même nombre d'exposants, fréquentation moyenne.

Malgré le changement de date plus tôt dans la saison, le succès ne fut pas au niveau espéré.

Soirée montagnarde : raclette appréciée et originale, forte mobilisation, même tardive -une semaine avant l'événement, seules 12 inscriptions et pour finir 90 personnes ont participé à la fête jusqu'à 3h00 du matin au point de faire sauter les plombs. Soirée dansante et animée par le groupe Queue de Pie.

Suggestions 2018 :

Yoga : Nous réfléchissons à organiser une cours de yoga. Nous vous sollicitons pour confirmer la demande. Nous avons organisé une cours test en juin, **mercredi 27 juin, 20h00.**

Lors de la Journées des Associations de septembre, nous vous présenterons l'activité : il s'agit d'un Yoga Ashtanga, yoga dynamique, qui muscle et tonifie, prisé par les Européens. Ce yoga fait la part belle également à la maîtrise de la respiration.

Self defense : nous avons la chance d'avoir un professeur diplômé, qui se propose de lancer cette activité. Nous organiserons début septembre des cours test.

Dates à retenir:

- Découverte yoga, mercredi 27 juin, 20h00 salle des fêtes.
- Découverte self défense: lundi 3 septembre, 20h00 salle des fêtes.
- Inscription: journée des associations le 8 septembre 2018
- Braderie: dimanche 14 octobre
- Marché de Noël: 24&25 novembre 2018

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite un bel été.





LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'association est ouverte à tous sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens entre ses membres, de les aider à résoudre certaines difficultés en les informant, d'organiser des animations ayant pour but de rompre l'isolement.

A cet effet nous vous proposons:

- de la gymnastique douce, tous les lundis, à la salle des fêtes de Chaussy de 17H30 à 18H30.
- des jeux divers, un mardi sur deux, à la salle des associations à partir de 14H30.
- une promenade dans les alentours de Chaussy, tous les jeudis: rendez-vous sur la place de la Mairie à 14H30.



Nous commençons ce journal en rendant hommage aux quatre adhérentes qui nous ont quittées: Mesdames Lyriane ROYANT, décédée le 31 décembre 2017, Martine OLIVEIRA DOS SANTOS décédée le 13 février 2018, Nathalie BURGEVIN décédée le 3 mars 2018 et Mme Anita ROUSSEAU décédée également le 3 mars 2018. Un bien triste début d'année. Un hommage tout particulier à Anita qui

participait avec entrain à l'ensemble des sorties, en rédigeait les comptes-rendus et les illustrait par de nombreuses photos pour la rédaction du journal notamment; le tout avec une grande gentillesse et simplicité.

NOS ÉVÉNEMENTS PASSÉS

Le 9 janvier, au Club du mardi, nous avons fêté les rois.

Le 10 février :

Assemblée Générale du Club. Nous sommes 160 adhérents et nous étions 120 présents ou représentés. Cette AG a été suivie, comme tous les ans, d'un repas très apprécié, préparé par M. Jean-Michel DOULET.

Le 11 février :

pour la première fois, avec LENA, nous avons organisé un loto qui a eu un grand succès.

Le 11 mars :

cette année, nous avons opté pour une Paella, préparée par notre traiteur fétiche, M Jean-Michel DOULET, animée par Didier, que nous avons connu lors de notre séjour en Touraine. Très bonne ambiance et excellent repas.

Le 31 mars :

journée parisienne. Après la visite de la Sainte Chapelle, très intéressante et commentée par une guide conférencière, direction le Théâtre de la Comédie Saint Martin, pour assister à la pièce «Le Clan des Divorcées». Nous avons tous bien ri. Puis dîner au restaurant

«La Montagne». Dîner très copieux et animé par un accordéoniste et un guitariste. Ambiance festive.

Le 7 avril :

pour le carnaval des enfants, comme tous les ans, les mamies ont fait les crêpes appréciées aussi bien par les enfants que les parents. Les mamies ont reçu un très beau rosier qui se porte à ravir !

Cette année notre grand voyage s'est déroulé du 6 au 23 juin en Pologne, avec visite de Cracovie, Auschwitz-Birkenau, village de Chocholow, le mine de sel gemme de Wieliczka, Sandomierz en finissant par Varsovie (photos dans le prochain journal)

EN PRÉVISION

Le 1^{er} juillet :

brocante annuelle

du 20 au 23 septembre :

séjour en Bourgogne en commençant par Guédelon (visite du chantier médiéval), puis Dijon (Château du Clos de Vougeot, fromagerie Gaugry, tombeau des Ducs), ensuite direction Beaune (visite des Hospices) puis sur la route du retour nous avons rendez-vous avec l'or des Valoir : la truffe.

En novembre (date à préciser) :

repas annuel au restaurant
BONNES VACANCES A TOUS
Elizabeth Amisse

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour nos jeunes concitoyens



Camilla

née le 20 février 2018,
chez Mme **LOUIS**
et M. **GILLET**



Sarah

née le 16 avril 2018,
chez Mme **GHAZIR**
et Mr **FOSCOLOS**

NOUVEAUX CONCITOYENS

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

Monsieur et Madame **JONDOT**

Monsieur **KRAWCZYK**

Monsieur et Madame **MARTINEZ**

Madame **PANDIT**, Monsieur **MAILLET** et leur fille

Monsieur **TOLSTOI**

Monsieur et Madame **BLEUNVEN**

DÉCÉS

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

Madame Martine **OLIVEIRA DOS SANTOS**, décédée le 13 février 2018

Madame Nathalie **BURGEVIN**, décédée le 4 mars 2018

Madame Isabelle **CATEL**, décédée le 16 mai 2018

SANTÉ

MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

**Cabinet Médical de
Bray-et-Lû**

Dr ODOBASA
01 34 67 72 55

**Cabinets Médicaux de
Magny-en-Vexin**

Dr DECRUYENAERE
01 34 67 04 41

Dr PERBOST
01 34 67 04 40

**Cabinet Médical des
Cordeliers**

Dr BOISNAULT,
Dr CABRE,
Dr COLLIGNON-
PORTES,
Dr VIONNET-
FUASSET
01 34 67 33 33
Dr GALLIC
Tel. 01 34 67 16 22

Dr LAURENT
01 34 67 24 83

Dr PORTIER
01 34 67 22 59

**Cabinets Médicaux de
Vétheuil**

Dr AZRIA,
Dr ST DENIS,
Dr HAYANI
01 34 78 14 63

Dr BAUTIER
01 34 78 13 35

PSYCHOLOGUE
Vétheuil

Madame Carole
VADILLO
Tel. 06 95 76 88 42

CENTRE HOSPITALIER DU
VEXIN
01 34 79 44 44

INFIRMIÈRES

A Bray-et-Lû

Mme DENIS,
Mme QUILLET
01 34 67 27 51

A Vétheuil

Mme AUGUSTIN,
Mme COLIN,
Mme PETITCOLIN
01 34 78 13 13

A Magny-en-Vexin

Mme CHENEAUX
01 34 67 28 31

Mme CLERGET,
Mme MANGANE
01 34 67 30 30

Mme KALAMBAYI-
BALENDE,

Mme DROESSAERT,
Mme BLANCHEMAIN
01 34 67 36 14

Mme GRAND,
Mme SAVREUX,
Mme POUJOL
01 34 67 33 33

PHARMACIES

Après 21h30
se déplacer avec une
pièce d'identité au
Commissariat de Police
de Cergy,
4 rue Croix des
Maheux, Cergy
(à côté du Tribunal
Administratif, du
Centre Commercial
des 3 Fontaines et de la
Station Service)

Pharmacie de l'Epte
(Bray-et-Lû)
01 34 67 72 28

Pharmacie Bessala
(Magny-en-Vexin)
01 34 67 00 38

Pharmacie Rigal
(Magny-en-Vexin)

01 34 67 00 32

Pharmacie Chambrion

(Vétheuil)

01 34 78 13 06

LABORATOIRE
D'ANALYSES MÉDICALES

(Magny-en-Vexin)

01 34 67 11 11

ASSISTANTES MATERNELLES

Chaussy:

Mme BOUM
06 11 67 61 84

Mme HIBERT

01 34 67 71 30

Mme PIGEARD

06 19 18 91 29

..... Secrétariat de mairie

Heures d'ouverture au public :

- Mardiaprès-midi de 13h30 à 16h00
- Jeudi.....matin de 9h00 à 11h00
- Samedi.....matin de 9h00 à 11h00

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : mairie.chaussy@wanadoo.fr

Site : www.chaussy95.fr



..... Activités locales

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BOUM : 06 11 67 61 84
Mme HIBERT : 01 34 67 71 30
Mme PIGEARD : 06 19 18 91 29

COIFFURE À DOMICILE

SANDRINE
01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

M. ZUMBEROVIC
wz@zymbéri.fr
09 50 00 17 62 / 06 48 23 84 57

PENSION POUR CHEVAUX

FERME DE LA TOUR
06 08 36 62 97
www.ecuriesdechaussy.com

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

AU RELAIS DE CHAUSSY
Chambres d'Hôtes
01 75 81 02 38
contact@aurelaisdechaussy.com

ECOCENTRE DE LA BERGERIE

Gîtes de séjour et gîtes ruraux
01 34 67 08 80
www.bergerie-villorceaux.org

PEINTURE DÉCORATIVE, VITRAIL

LATELIER : 06 50 22 64 89 29

PRODUITS DU TERROIR

COOP SAVEURS DU VEXIN
Produits Biologiques
www.coopsaveursvexin.org

TAXI

Allo Taxi Pascal (Chaussy)
06 09 37 36 35
01 34 67 95 24

..... Tarifs communaux au 1^{er} septembre 2018

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	sans location de vaisselle	avec location de vaisselle
Habitants de la commune exclusivement	1 week-end = 340€	1 week-end = 410 €
Autres	1 week-end = 630 €	1 week-end = 780 €
Chauffage	1 week-end = 150 €	

• Caution obligatoire : 620 € payable en deux chèques, l'un de 520 € et l'autre de 100 €

LOCATION DU BARNUM 6M X 4M

Uniquement aux habitants de la commune et sur le territoire de la commune: 100€/week-end

CONCESSION DE CIMETIÈRE

Uniquement perpétuelle ▶ 410 € Columbarium - 30 ans ▶ 610 €

SERVICES PERI-SCOLAIRES

Cantine : 4.20 € par enfant (3.80 € pour le 3^{ème} enfant d'une même famille)

Garderie : Matin 07h00 - 08h45..... 2.80 € (2.10 € pour le 3^{ème} enfant)
Soir 16h15 - 18h30.....4.00 € (3.00 € pour le 3^{ème} enfant)

Possibilité de consulter le règlement des services périscolaires sur le site internet de la commune : www.chaussy95.fr

SUBVENTIONS CARTES IMAGINE'R – ANNEE 2017/2018

Cartes IMAGINE'R 2 zones	Collégiens	Subvention : 50%
		Lycéens
Cartes IMAGINE'R Etudiant		Subvention : 50%

..... Encombrants et ordures ménagères

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 22 mai 2018

Collecte limitée à 1 m³ par habitation, Encombrants à sortir la veille au soir

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des Ordures ménagères : vendredi

Collecte des bacs jaune : lundi 2 fois par mois

Collecte du bac vert : lundi 1 fois par mois

Les bacs doivent être sortis la veille au soir.

Attention au tri des déchets déposés dans les bacs jaunes : pour la sécurité des trieurs, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes de tri

Type de déchet	Solutions
Déchets d'Activités de Soins Aiguilles à Risques Infectieux Seringues	À déposer dans les pharmacies
Médicaments	Renseignez-vous auprès des officines
Gaz Bouteille de gaz Réchaud	À déposer chez un revendeur
Couteaux, Objets tranchants et piquants, Fourchettes, Ciseaux ...	Recouvrir les parties tranchantes ou piquantes de l'objet avant de le déposer dans les ordures ménagères.

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage du camion de ramassage.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 22 février 2017, dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'après d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique.

Liste des mairies: www.val-doise.gouv.fr (la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin)

Pour gagner du temps, il est préférable de faire une pré-demande en ligne:

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Pour tout renseignement relatif à des démarches administratives:

service-public.fr

Recensement militaire des jeunes de 16 ans

dans les trois mois qui suivent la date de leurs 16 ans, tous les jeunes, **garçons et filles**, doivent se déplacer en mairie, avec leur pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents pour accomplir les formalités de recensement.